

ROUBAIX

Bureaux : 43, rue de la Gare (Téléphone 331-17)
Dépôt de vente : 33, rue du Collège

LA RÉUNION DE BOXE DE L'A. S. ROUBAIX

La salle de la rue de l'Hospice commença hier après-midi, la grande affluence car le Professeur Dubus organisait à l'intention des sportifs de la région une série de matches de boxe qui nous firent revoir les belles soirées d'avant-guerre.

Parmi l'assistance assez fournie M. Vanherpe adjoint au Maire de Roubaix, délégué aux sports par le conseil municipal, et M. Fréchet, représentant de la région, furent les seuls à assister à l'ouverture de la séance.

Les divers combats nous permirent de remarquer surtout les lèves de l'Académie des Sports de Roubaix des éléments de très grande valeur que nous aimerions voir opposer plus tard à des adversaires de leur classe.

Cette initiative mérite d'être poursuivie. Il faut que Roubaix connaisse à nouveau les belles soirées sportives d'autrefois. Soyons certains que M. Dubus persévérera et que nous aurons bientôt l'occasion d'applaudir le choc d'excellents pugilistes.

LES RESULTATS

En 4 rounds de 3 m. : Thomas (47 k.) bat Hamme (43 k.) aux points ; Vanpeteghem (59 k.) (Lille) bat Dumortier (59 k.) (A.S.R.) par k.o. au 1er round ; Kane (73 k.) et Devoldere (74 k.) (A.S.R.) font match nul ; Curtis (61 k.) bat Dujardin (60 k.) (A.S.R.) par k.o. au 1er round ; Aitchison (73 k.) au 1er round ; Aitchison (73 k.) au 1er round ; Seward (63 k.) (A.S.R.) bat Moss (65 k.) aux points ; Beaumont (65 k.) bat Vion (60 k.) (A.S.R.) par k.o. au 1er round.

En 4 rounds de 3 m. : Blackfoot (67 k.) bat Gomard (67 k.) (A.S.R.) par arrêt de l'arbitre au 5e round ; Delva (53 k.) (A.S.R.) bat Bryenne (54 k.) (Lille) aux points ; Seward (63 k.) (A.S.R.) bat Moss (65 k.) aux points ; Beaumont (65 k.) bat Vion (60 k.) (A.S.R.) par k.o. au 1er round.

LES RESULTATS

En 4 rounds de 3 m. : Blackfoot (67 k.) bat Gomard (67 k.) (A.S.R.) par arrêt de l'arbitre au 5e round ; Delva (53 k.) (A.S.R.) bat Bryenne (54 k.) (Lille) aux points ; Seward (63 k.) (A.S.R.) bat Moss (65 k.) aux points ; Beaumont (65 k.) bat Vion (60 k.) (A.S.R.) par k.o. au 1er round.

PREMIERE TRANCHE 1940

Les dixièmes du CREDIT DU NORD ont été distribués dans la matinée de jeudi 14 janvier. Le total des dixièmes est de 245 millions.

245 MILLIONS

Un incendie s'est déclaré dimanche matin vers 6 h. dans la salle d'apprentis des établissements de charbonnage, rue de Tourcoing. Il fut maîtrisé rapidement par les sapeurs-pompiers de la rue de Valenciennes. On ignore les causes du sinistre. Une centaine de pièces de tissu et un métier ont été endommagés par l'eau et le feu.

BICYCLETTE DISPARUE

On a dérobé samedi soir, à la porte de l'Estaminet Poulain, rue de Valenciennes, la bicyclette de M. Robert Daubricourt, demeurant à Comines, rue des Processions 13.

DISPENSARE D'HYGIENE SOCIALE

Seance de consultations pour adultes le mardi 9 janvier à 15 h.

ETAT CIVIL

Naisances. — Marc Lequenne, rue Nain, 65, né à la Clinique Maternelle de la Fraternelle, 20, avenue Jules-Lagache.

WATTRELOS

Le paiement des allocations militaires du mois de décembre aura lieu dans l'ordre suivant : à 9 h. : Nos 1 à 50 ; de 9 à 10 h. : 51 à 100 ; de 10 à 11 h. : 101 à 150 ; de 11 à 12 h. : 151 à 200 ; de 12 à 13 h. : 201 à 250 ; de 13 à 14 h. : 251 à 300 ; de 14 à 15 h. : 301 à 350.

LA DISTRIBUTION DES MASQUES

La distribution des masques pour adultes se continuera à la salle publique de réunions, 3, rue Carnot, le mardi 9 janvier, de 9 à 10 h. ; le mercredi 10 janvier, de 9 à 10 h. ; le jeudi 11 janvier, de 9 à 10 h. ; le vendredi 12 janvier, de 9 à 10 h. ; le samedi 13 janvier, de 9 à 10 h. ; le dimanche 14 janvier, de 9 à 10 h. ; le lundi 15 janvier, de 9 à 10 h. ; le mardi 16 janvier, de 9 à 10 h. ; le mercredi 17 janvier, de 9 à 10 h. ; le jeudi 18 janvier, de 9 à 10 h. ; le vendredi 19 janvier, de 9 à 10 h. ; le samedi 20 janvier, de 9 à 10 h. ; le dimanche 21 janvier, de 9 à 10 h. ; le lundi 22 janvier, de 9 à 10 h. ; le mardi 23 janvier, de 9 à 10 h. ; le mercredi 24 janvier, de 9 à 10 h. ; le jeudi 25 janvier, de 9 à 10 h. ; le vendredi 26 janvier, de 9 à 10 h. ; le samedi 27 janvier, de 9 à 10 h. ; le dimanche 28 janvier, de 9 à 10 h. ; le lundi 29 janvier, de 9 à 10 h. ; le mardi 30 janvier, de 9 à 10 h. ; le mercredi 31 janvier, de 9 à 10 h.

BOUSBEQUE

RECUPERATION DES METAUX ET DOUILLES D'OBUS

Un dépôt de ces métaux est mis à la disposition du public, dans les magasins de M. Daniel Olivier, rue des Berruets, jusqu'au 15 janvier inclus.

LA DISTRIBUTION DES MASQUES

La distribution des masques pour adultes se continuera à la salle publique de réunions, 3, rue Carnot, le mardi 9 janvier, de 9 à 10 h. ; le mercredi 10 janvier, de 9 à 10 h. ; le jeudi 11 janvier, de 9 à 10 h. ; le vendredi 12 janvier, de 9 à 10 h. ; le samedi 13 janvier, de 9 à 10 h. ; le dimanche 14 janvier, de 9 à 10 h. ; le lundi 15 janvier, de 9 à 10 h. ; le mardi 16 janvier, de 9 à 10 h. ; le mercredi 17 janvier, de 9 à 10 h. ; le jeudi 18 janvier, de 9 à 10 h. ; le vendredi 19 janvier, de 9 à 10 h. ; le samedi 20 janvier, de 9 à 10 h. ; le dimanche 21 janvier, de 9 à 10 h. ; le lundi 22 janvier, de 9 à 10 h. ; le mardi 23 janvier, de 9 à 10 h. ; le mercredi 24 janvier, de 9 à 10 h. ; le jeudi 25 janvier, de 9 à 10 h. ; le vendredi 26 janvier, de 9 à 10 h. ; le samedi 27 janvier, de 9 à 10 h. ; le dimanche 28 janvier, de 9 à 10 h. ; le lundi 29 janvier, de 9 à 10 h. ; le mardi 30 janvier, de 9 à 10 h. ; le mercredi 31 janvier, de 9 à 10 h.

BOUSBEQUE

RECUPERATION DES METAUX ET DOUILLES D'OBUS

Un dépôt de ces métaux est mis à la disposition du public, dans les magasins de M. Daniel Olivier, rue des Berruets, jusqu'au 15 janvier inclus.

LA DISTRIBUTION DES MASQUES

La distribution des masques pour adultes se continuera à la salle publique de réunions, 3, rue Carnot, le mardi 9 janvier, de 9 à 10 h. ; le mercredi 10 janvier, de 9 à 10 h. ; le jeudi 11 janvier, de 9 à 10 h. ; le vendredi 12 janvier, de 9 à 10 h. ; le samedi 13 janvier, de 9 à 10 h. ; le dimanche 14 janvier, de 9 à 10 h. ; le lundi 15 janvier, de 9 à 10 h. ; le mardi 16 janvier, de 9 à 10 h. ; le mercredi 17 janvier, de 9 à 10 h. ; le jeudi 18 janvier, de 9 à 10 h. ; le vendredi 19 janvier, de 9 à 10 h. ; le samedi 20 janvier, de 9 à 10 h. ; le dimanche 21 janvier, de 9 à 10 h. ; le lundi 22 janvier, de 9 à 10 h. ; le mardi 23 janvier, de 9 à 10 h. ; le mercredi 24 janvier, de 9 à 10 h. ; le jeudi 25 janvier, de 9 à 10 h. ; le vendredi 26 janvier, de 9 à 10 h. ; le samedi 27 janvier, de 9 à 10 h. ; le dimanche 28 janvier, de 9 à 10 h. ; le lundi 29 janvier, de 9 à 10 h. ; le mardi 30 janvier, de 9 à 10 h. ; le mercredi 31 janvier, de 9 à 10 h.

BOUSBEQUE

RECUPERATION DES METAUX ET DOUILLES D'OBUS

Un dépôt de ces métaux est mis à la disposition du public, dans les magasins de M. Daniel Olivier, rue des Berruets, jusqu'au 15 janvier inclus.

LA DISTRIBUTION DES MASQUES

La distribution des masques pour adultes se continuera à la salle publique de réunions, 3, rue Carnot, le mardi 9 janvier, de 9 à 10 h. ; le mercredi 10 janvier, de 9 à 10 h. ; le jeudi 11 janvier, de 9 à 10 h. ; le vendredi 12 janvier, de 9 à 10 h. ; le samedi 13 janvier, de 9 à 10 h. ; le dimanche 14 janvier, de 9 à 10 h. ; le lundi 15 janvier, de 9 à 10 h. ; le mardi 16 janvier, de 9 à 10 h. ; le mercredi 17 janvier, de 9 à 10 h. ; le jeudi 18 janvier, de 9 à 10 h. ; le vendredi 19 janvier, de 9 à 10 h. ; le samedi 20 janvier, de 9 à 10 h. ; le dimanche 21 janvier, de 9 à 10 h. ; le lundi 22 janvier, de 9 à 10 h. ; le mardi 23 janvier, de 9 à 10 h. ; le mercredi 24 janvier, de 9 à 10 h. ; le jeudi 25 janvier, de 9 à 10 h. ; le vendredi 26 janvier, de 9 à 10 h. ; le samedi 27 janvier, de 9 à 10 h. ; le dimanche 28 janvier, de 9 à 10 h. ; le lundi 29 janvier, de 9 à 10 h. ; le mardi 30 janvier, de 9 à 10 h. ; le mercredi 31 janvier, de 9 à 10 h.

BOUSBEQUE

RECUPERATION DES METAUX ET DOUILLES D'OBUS

Un dépôt de ces métaux est mis à la disposition du public, dans les magasins de M. Daniel Olivier, rue des Berruets, jusqu'au 15 janvier inclus.

LA DISTRIBUTION DES MASQUES

La distribution des masques pour adultes se continuera à la salle publique de réunions, 3, rue Carnot, le mardi 9 janvier, de 9 à 10 h. ; le mercredi 10 janvier, de 9 à 10 h. ; le jeudi 11 janvier, de 9 à 10 h. ; le vendredi 12 janvier, de 9 à 10 h. ; le samedi 13 janvier, de 9 à 10 h. ; le dimanche 14 janvier, de 9 à 10 h. ; le lundi 15 janvier, de 9 à 10 h. ; le mardi 16 janvier, de 9 à 10 h. ; le mercredi 17 janvier, de 9 à 10 h. ; le jeudi 18 janvier, de 9 à 10 h. ; le vendredi 19 janvier, de 9 à 10 h. ; le samedi 20 janvier, de 9 à 10 h. ; le dimanche 21 janvier, de 9 à 10 h. ; le lundi 22 janvier, de 9 à 10 h. ; le mardi 23 janvier, de 9 à 10 h. ; le mercredi 24 janvier, de 9 à 10 h. ; le jeudi 25 janvier, de 9 à 10 h. ; le vendredi 26 janvier, de 9 à 10 h. ; le samedi 27 janvier, de 9 à 10 h. ; le dimanche 28 janvier, de 9 à 10 h. ; le lundi 29 janvier, de 9 à 10 h. ; le mardi 30 janvier, de 9 à 10 h. ; le mercredi 31 janvier, de 9 à 10 h.

SPECTACLES ET CONCERTS

A ROUBAIX

COLISÉE
Toujours à 8 heures
PRIX REDUITS
Derrière scène de
Son Oncle de Normandie
La tin de Mme Cheyney
Les deux, de 10 à 11 heures

RADIO - CINE
Rue du Général Sarrail, 23, Ra
Permanent de 14 h. 30 à 20 h. 30
Prix unique 3 fr. Ent. et Mil. 2 fr.
Les deux, de 10 à 11 heures
Une archive. Un dessin. Un doc.
Lucien BAROUX
et **DRANEM**
dans un film inédit et inédit.
LA MASCOTTE
1110

CINÉ NOËL Rue Jettroy
Matinée 3 h. - Soirée 7 h.
SON ONCLE DE NORMANDIE
LA FIN DE M^{me} CHEYNEY
JEUDI : Matinée à 3 heures 1108

MAISON DES TRAMWAYS
Matinée à 3 heures
GARY COOPER dans
Les 3 Lanciers du Bengale
A PARIS TOUS LES TOIS 1102

A WATTRELOS
DANCING-CINÉ-MÉTRO
Cinéma permanent de 3 à 10 h.
BAL de 8 h. à 11 h. 1/2
James GAGNEY, **P. O'Brien** et
BRUMES
LA RÉVOLUTION
ACTUALITÉS MONDIALES 1204

A LYS-LEZ-LANNOY
Matinée 3 h.
CARIOCA
LA CITADELLE
LA BELLE EQUIPE
1206

A TOURCOING
OLYMPIA Pont des Plats
Matinée à 3 h. - à 3 h. et 6 h. 30
LE CLUB DES FADAS
avec **CHARPIN**
LE MASQUE QUI TOMBE
avec **TANIA FEDOR**
1302

RIALTO Rue des 3 h. 7 h. 30
La Citadelle - Les Pantins
Dernières Actualités. Chantefage réperé 1306

CINÉ-THÉÂTRE Av. Gustave Dron
Matinée à 14 h. 30 - Tarif réduit
Le petit Terzaire et Lerquy dans
UN GOSSE EN OR
CES DAMES AUX CHAPEAUX VERTS 1308

CENTRAL-CINÉ 31, r. Nationale
Tourcoing T. 74
JE T'ATTENDRAI
Actualités - Séance à 3 h. 1312

A LILLE
AUJOURD'HUI
LUNDI 13 JANVIER
Camé. — Permanent de 13 h. 30
23 h. : « Le Bois » et « Les Femmes »
Capitole. — Permanent de 14 h. 30 à
23 h. 30 ; « Quartier Latin » ; « Nitcheu » et « Trompe le Mort »
Família. — Permanent de 14 h. 30 à
22 h. 30 ; « Ennui de ménage » et
« Une main à frapper »
Rixy. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. 30
La Caserne en folie et « Bar du Sud »
Cinéville. — Permanent de 13 h. 30 à
23 heures ; « Le jeune docteur Kil-
chère » et « Trompe le Mort »
Omnia. — Permanent de 13 h. 30 à
23 heures ; « Folies Bergères » et
« L'Intruse »
Union. — A 15 h. et 19 h. 30 : « Le
Mennequin du Collège » et « Le
dernier Nègre »
Fives-Peaise. — A 15 h. et 19 h. 30 :
« L'Incendie de Chicago » et « Char-
lie Chan à Broadway ».

BOUSBEQUE
RECUPERATION DES METAUX
ET DOUILLES D'OBUS
Un dépôt de ces métaux est mis
à la disposition du public, dans les
magasins de M. Daniel Olivier, rue
des Berruets, jusqu'au 15 janvier
inclus.

LILLE
CHAPITRE DES VOLS
Tout leur est bon !
Dans la matinée de samedi, vers
6 h. 45, Mlle Marcelle Legendrand,
25 ans, institutrice, demeurant
35, boulevard Carnot, s'était ren-
due au square de Jusseu pour y
prendre un autobus sous-marin.
En attendant ce véhicule, elle
avait déposé une valise et une ser-
viette en cuir contre la clôture du
dit square, puis s'était mise à faire
les cent pas, afin de ne pas pren-
dre froid.
Profitant de l'obscurité qui régnait
encore, un malfaiteur s'empara
de la valise et de la serviette, les
quelles renfermaient du linge, des
papiers, etc., puis s'éclipsa comme
il était venu, c'est-à-dire sans
qu'on le vît.
Mlle Legendrand qui, de ce fait, subit
un préjudice de 350 francs, a déposé
une plainte en vol, contre un
inconnu, entre les mains de M. Vac-
quier, commissaire de police du 2e
arrondissement.

LILLE
CHAPITRE DES VOLS
Tout leur est bon !
Dans la matinée de samedi, vers
6 h. 45, Mlle Marcelle Legendrand,
25 ans, institutrice, demeurant
35, boulevard Carnot, s'était ren-
due au square de Jusseu pour y
prendre un autobus sous-marin.
En attendant ce véhicule, elle
avait déposé une valise et une ser-
viette en cuir contre la clôture du
dit square, puis s'était mise à faire
les cent pas, afin de ne pas pren-
dre froid.
Profitant de l'obscurité qui régnait
encore, un malfaiteur s'empara
de la valise et de la serviette, les
quelles renfermaient du linge, des
papiers, etc., puis s'éclipsa comme
il était venu, c'est-à-dire sans
qu'on le vît.
Mlle Legendrand qui, de ce fait, subit
un préjudice de 350 francs, a déposé
une plainte en vol, contre un
inconnu, entre les mains de M. Vac-
quier, commissaire de police du 2e
arrondissement.

LILLE
CHAPITRE DES VOLS
Tout leur est bon !
Dans la matinée de samedi, vers
6 h. 45, Mlle Marcelle Legendrand,
25 ans, institutrice, demeurant
35, boulevard Carnot, s'était ren-
due au square de Jusseu pour y
prendre un autobus sous-marin.
En attendant ce véhicule, elle
avait déposé une valise et une ser-
viette en cuir contre la clôture du
dit square, puis s'était mise à faire
les cent pas, afin de ne pas pren-
dre froid.
Profitant de l'obscurité qui régnait
encore, un malfaiteur s'empara
de la valise et de la serviette, les
quelles renfermaient du linge, des
papiers, etc., puis s'éclipsa comme
il était venu, c'est-à-dire sans
qu'on le vît.
Mlle Legendrand qui, de ce fait, subit
un préjudice de 350 francs, a déposé
une plainte en vol, contre un
inconnu, entre les mains de M. Vac-
quier, commissaire de police du 2e
arrondissement.

LILLE
CHAPITRE DES VOLS
Tout leur est bon !
Dans la matinée de samedi, vers
6 h. 45, Mlle Marcelle Legendrand,
25 ans, institutrice, demeurant
35, boulevard Carnot, s'était ren-
due au square de Jusseu pour y
prendre un autobus sous-marin.
En attendant ce véhicule, elle
avait déposé une valise et une ser-
viette en cuir contre la clôture du
dit square, puis s'était mise à faire
les cent pas, afin de ne pas pren-
dre froid.
Profitant de l'obscurité qui régnait
encore, un malfaiteur s'empara
de la valise et de la serviette, les
quelles renfermaient du linge, des
papiers, etc., puis s'éclipsa comme
il était venu, c'est-à-dire sans
qu'on le vît.
Mlle Legendrand qui, de ce fait, subit
un préjudice de 350 francs, a déposé
une plainte en vol, contre un
inconnu, entre les mains de M. Vac-
quier, commissaire de police du 2e
arrondissement.

LILLE
CHAPITRE DES VOLS
Tout leur est bon !
Dans la matinée de samedi, vers
6 h. 45, Mlle Marcelle Legendrand,
25 ans, institutrice, demeurant
35, boulevard Carnot, s'était ren-
due au square de Jusseu pour y
prendre un autobus sous-marin.
En attendant ce véhicule, elle
avait déposé une valise et une ser-
viette en cuir contre la clôture du
dit square, puis s'était mise à faire
les cent pas, afin de ne pas pren-
dre froid.
Profitant de l'obscurité qui régnait
encore, un malfaiteur s'empara
de la valise et de la serviette, les
quelles renfermaient du linge, des
papiers, etc., puis s'éclipsa comme
il était venu, c'est-à-dire sans
qu'on le vît.
Mlle Legendrand qui, de ce fait, subit
un préjudice de 350 francs, a déposé
une plainte en vol, contre un
inconnu, entre les mains de M. Vac-
quier, commissaire de police du 2e
arrondissement.

LILLE
CHAPITRE DES VOLS
Tout leur est bon !
Dans la matinée de samedi, vers
6 h. 45, Mlle Marcelle Legendrand,
25 ans, institutrice, demeurant
35, boulevard Carnot, s'était ren-
due au square de Jusseu pour y
prendre un autobus sous-marin.
En attendant ce véhicule, elle
avait déposé une valise et une ser-
viette en cuir contre la clôture du
dit square, puis s'était mise à faire
les cent pas, afin de ne pas pren-
dre froid.
Profitant de l'obscurité qui régnait
encore, un malfaiteur s'empara
de la valise et de la serviette, les
quelles renfermaient du linge, des
papiers, etc., puis s'éclipsa comme
il était venu, c'est-à-dire sans
qu'on le vît.
Mlle Legendrand qui, de ce fait, subit
un préjudice de 350 francs, a déposé
une plainte en vol, contre un
inconnu, entre les mains de M. Vac-
quier, commissaire de police du 2e
arrondissement.

LILLE
CHAPITRE DES VOLS
Tout leur est bon !
Dans la matinée de samedi, vers
6 h. 45, Mlle Marcelle Legendrand,
25 ans, institutrice, demeurant
35, boulevard Carnot, s'était ren-
due au square de Jusseu pour y
prendre un autobus sous-marin.
En attendant ce véhicule, elle
avait déposé une valise et une ser-
viette en cuir contre la clôture du
dit square, puis s'était mise à faire
les cent pas, afin de ne pas pren-
dre froid.
Profitant de l'obscurité qui régnait
encore, un malfaiteur s'empara
de la valise et de la serviette, les
quelles renfermaient du linge, des
papiers, etc., puis s'éclipsa comme
il était venu, c'est-à-dire sans
qu'on le vît.
Mlle Legendrand qui, de ce fait, subit
un préjudice de 350 francs, a déposé
une plainte en vol, contre un
inconnu, entre les mains de M. Vac-
quier, commissaire de police du 2e
arrondissement.

LILLE
CHAPITRE DES VOLS
Tout leur est bon !
Dans la matinée de samedi, vers
6 h. 45, Mlle Marcelle Legendrand,
25 ans, institutrice, demeurant
35, boulevard Carnot, s'était ren-
due au square de Jusseu pour y
prendre un autobus sous-marin.
En attendant ce véhicule, elle
avait déposé une valise et une ser-
viette en cuir contre la clôture du
dit square, puis s'était mise à faire
les cent pas, afin de ne pas pren-
dre froid.
Profitant de l'obscurité qui régnait
encore, un malfaiteur s'empara
de la valise et de la serviette, les
quelles renfermaient du linge, des
papiers, etc., puis s'éclipsa comme
il était venu, c'est-à-dire sans
qu'on le vît.
Mlle Legendrand qui, de ce fait, subit
un préjudice de 350 francs, a déposé
une plainte en vol, contre un
inconnu, entre les mains de M. Vac-
quier, commissaire de police du 2e
arrondissement.

LILLE
CHAPITRE DES VOLS
Tout leur est bon !
Dans la matinée de samedi, vers
6 h. 45, Mlle Marcelle Legendrand,
25 ans, institutrice, demeurant
35, boulevard Carnot, s'était ren-
due au square de Jusseu pour y
prendre un autobus sous-marin.
En attendant ce véhicule, elle
avait déposé une valise et une ser-
viette en cuir contre la clôture du
dit square, puis s'était mise à faire
les cent pas, afin de ne pas pren-
dre froid.
Profitant de l'obscurité qui régnait
encore, un malfaiteur s'empara
de la valise et de la serviette, les
quelles renfermaient du linge, des
papiers, etc., puis s'éclipsa comme
il était venu, c'est-à-dire sans
qu'on le vît.
Mlle Legendrand qui, de ce fait, subit
un préjudice de 350 francs, a déposé
une plainte en vol, contre un
inconnu, entre les mains de M. Vac-
quier, commissaire de police du 2e
arrondissement.

LILLE
CHAPITRE DES VOLS
Tout leur est bon !
Dans la matinée de samedi, vers
6 h. 45, Mlle Marcelle Legendrand,
25 ans, institutrice, demeurant
35, boulevard Carnot, s'était ren-
due au square de Jusseu pour y
prendre un autobus sous-marin.
En attendant ce véhicule, elle
avait déposé une valise et une ser-
viette en cuir contre la clôture du
dit square, puis s'était mise à faire
les cent pas, afin de ne pas pren-
dre froid.
Profitant de l'obscurité qui régnait
encore, un malfaiteur s'empara
de la valise et de la serviette, les
quelles renfermaient du linge, des
papiers, etc., puis s'éclipsa comme
il était venu, c'est-à-dire sans
qu'on le vît.
Mlle Legendrand qui, de ce fait, subit
un préjudice de 350 francs, a déposé
une plainte en vol, contre un
inconnu, entre les mains de M. Vac-
quier, commissaire de police du 2e
arrondissement.

LILLE
CHAPITRE DES VOLS
Tout leur est bon !
Dans la matinée de samedi, vers
6 h. 45, Mlle Marcelle Legendrand,
25 ans, institutrice, demeurant
35, boulevard Carnot, s'était ren-
due au square de Jusseu pour y
prendre un autobus sous-marin.
En attendant ce véhicule, elle
avait déposé une valise et une ser-
viette en cuir contre la clôture du
dit square, puis s'était mise à faire
les cent pas, afin de ne pas pren-
dre froid.
Profitant de l'obscurité qui régnait
encore, un malfaiteur s'empara
de la valise et de la serviette, les
quelles renfermaient du linge, des
papiers, etc., puis s'éclipsa comme
il était venu, c'est-à-dire sans
qu'on le vît.
Mlle Legendrand qui, de ce fait, subit
un préjudice de 350 francs, a déposé
une plainte en vol, contre un
inconnu, entre les mains de M. Vac-
quier, commissaire de police du 2e
arrondissement.

DANS LA RÉGION

Violente collision entre un autobus et un camion à Béthune

Dimanche, vers 9 h., un déplorable accident s'est produit à Béthune à l'angle de la place de la République et du boulevard Victor-Hugo.

Un autobus qui fait le service de la poste, conduit par M. Achille Soullart, demeurant à Béthune, se dirigeait vers la place du Maréchal Joffre.

Dans l'autobus se trouvaient un certain nombre de voyageurs, et au moment où il arrivait à hauteur du boulevard Victor-Hugo, le véhicule fut tamponné à l'arrière-droit par un camion qui se dirigeait vers la place Lamartine.

Le choc fut des plus violents et l'autobus, après avoir fait un tête à queue, se renversa sur la chaussée.

On se précipita pour dégager les voyageurs dont plusieurs poussaient des cris de douleur. Malheureusement, parmi les voyageurs, une femme avait été tuée sur le coup. Il s'agit de Mme Marie-Jeanne Lemaille, née Fiamant, âgée de 29 ans, demeurant rue Aristide-Bizuel, 10, corps de la malheureuse fut transportée à la morgue de l'hôpital.

M. Lemaille avait été blessé assez grièvement à la tête.

M. Henri Trainel, 53 ans, demeurant à Sains-en-Gohelle, fut dégragé lui aussi avec des contusions au visage. M. Daniel Madelin, demeurant à Maucourt, qui avait une blessure au poignet.

M. Achille Soullart, le conducteur de l'autobus fut légèrement contusionné à la tête.

Tous ces blessés ont été soignés à l'hôpital.

On a remarqué sur les lieux M. Copin, Procureur de la République. M. Delporte, huissier, avait été requis pour le constat de l'accident.

La gendarmerie procède à l'enquête.

Discussion tragique à Amiens

Une femme frappe son ami avec un verre et le blesse grièvement

Depuis quelque temps, l'accord ne régnait plus dans le faux ménage. Lui, Julien Guignon, 39 ans, ouvrier charcutier, n'avait plus de travail, elle, la femme Lemmes, Albertine, 37 ans, au caractère acariâtre. Les disputes étaient nombreuses dans le petit logement occupé 23, rue Jules-Barni, à Amiens. Ce qui devait arriver arriva au cours de la dernière nuit.

Une discussion des plus violentes s'éleva entre les deux amis et finalement le verre considérable de la femme Lemmes s'arrachant d'un vert, en porta plusieurs coups à la tête de son ami. Celui-ci, la tempête ouverte, se sauva dans la rue où les agents de police le retrouvèrent et le conduisirent au Nouvel Hôpital où il fut admis en traitement.

L'interne a constaté que cinq veines étaient sectionnées.

Pour la seule région parisienne, le nombre des objets de toute nature transmis pendant la journée a plus active à été de six millions de lettres et de un million de paquets tant ordinaires que recommandés.

Grave collision entre camion-auto et car électrique à Amiens

Le chauffeur du camion a été tué sur le coup et le wattman gravement blessé

Un accident mortel s'est produit à Amiens. M. Joseph Broche, 41 ans, chauffeur d'auto, avait trouvé du travail à l'entreprise Dobelet d'Amiens. Vers 17 h. 45, rue Jules-Barni, il conduisait un camion pour resservir l'attelage de la remorque suivant le camion. Il procédait à ce travail lorsque survint le car électrique 22 de la ligne de l'Est-Amant qui se dirigeait vers la gare du Nord. En raison de l'obscurité, le wattmann n'aperçut pas le camion, pas plus qu'il ne vit M. Broche. Le camion étant légèrement sur la voie, le tramway le heurta violemment. Malheureusement M. Broche avait été coincé entre les deux véhicules et il fut tué sur le coup. Le wattmann M. Michel Lavande, avait une côte